

PROJETS PILOTES

2026-2027

Le programme d'appui *Projets pilotes* du Centre NUTRISS a comme objectif de stimuler les collaborations entre les équipes de différents axes de recherche du Centre. Ce programme vise également à fournir aux membres NUTRISS une possibilité de générer des résultats préliminaires en appui à de nouvelles demandes aux organismes subventionnaires.

Critères d'admissibilité

Le projet doit être dirigé par une chercheuse ou un chercheur du Centre NUTRISS et inclure au moins une autre chercheuse ou chercheur du Centre. À noter qu'il n'est pas possible de transférer des fonds à des chercheuses ou des chercheurs qui ne sont pas membres du Centre NUTRISS.

Les projets doivent être réalisés dans un délai maximal d'un an. Si un projet n'a pas débuté au terme de cette période, la subvention sera retournée dans le budget consolidé du Centre.

Critères d'évaluation

En cohérence avec les objectifs et attentes des Fonds de recherche du Québec (FRQ), les équipes sont encouragées à intégrer les éléments suivants dans la conception ou la mise en œuvre de leur projet :

- **Dimensions interdisciplinaires et intersectorielles** favorisant les collaborations entre chercheuses et chercheurs ayant différentes expertises et provenant de différents secteurs;
- **Dimensions de science ouverte**¹, par exemple le partage de connaissances scientifiques et d'infrastructures de recherche ou la participation des acteurs de la société;
- **Inclusion des milieux utilisateurs et/ou des citoyennes et citoyens** afin d'assurer une meilleure pertinence sociale des travaux;

¹ Pour en apprendre davantage sur les différentes dimensions de la science ouverte : <https://frq.gouv.qc.ca/science-ouverte/>

- **Implication d'une étudiante ou d'un étudiant** dans le projet, contribuant à la formation de la relève scientifique;
- **Implication d'une jeune chercheuse ou d'un jeune chercheur;**
- **Cohérence du projet avec les principes de la santé durable.**

Rencontrer tous ces critères n'est pas obligatoire; mais les projets qui intégreront plusieurs éléments parmi ces critères seront favorisés lors de l'évaluation.

Présentation des demandes

Les demandes écrites doivent inclure toutes les informations suivantes:

1. Le titre du projet, les membres de l'équipe impliqués, leur institution d'appartenance, la complémentarité de leurs expertises ainsi que la nature interdisciplinaire et intersectorielle de la collaboration;
2. Une description du projet (contexte, objectif, méthodologie et plan de réalisation (max. 2 pages));
3. Un court résumé vulgarisé (ce résumé pourra être publié sur le site web du Centre NUTRISS) (max. 6 lignes);
4. Les retombées escomptées du projet (max.1 page):
 - Contribution à l'innovation en matière d'alimentation et santé, à la santé durable et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre;
 - Utilité du projet pour d'autres équipes du Centre;
 - Contribution et alignement du projet aux principes de la science ouverte;
 - Effets structurants du projet pour de futures demandes d'octroi;
 - Potentiel du projet à mener à l'intégration de nouveaux membres.
5. Un budget détaillé et la justification des fonds demandés selon les objectifs poursuivis (max. 1 page);
6. La démonstration de la faisabilité du projet dans un échéancier d'un an (max. 1 page);
7. Un CV abrégé des chercheuses et des chercheurs non-membres du Centre NUTRISS s'il y a lieu (maximum 5 pages par CV).

La demande doit être complète et présentée **en un seul document PDF**. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.

Évaluation des demandes

Procédure d'évaluation

Les demandes admissibles sont transmises à un comité d'évaluation composé de membres du Centre NUTRISS n'ayant pas déposé de projet dans le cadre du présent concours et/ou de chercheuses et chercheurs externes. Le comité d'évaluation utilisera une grille détaillant ces critères :

Critères d'évaluation (note de passage: 80 %)

- Pertinence et lien avec la programmation scientifique du Centre NUTRISS **(25 pts)**;
- Nature interdisciplinaire et intersectorielle du projet et qualité de l'équipe **(25 pts)**;
- Les retombées escomptées du projet **(25 pts)**:
 - Contribution à l'innovation en matière d'alimentation et santé, à la santé durable et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre;
 - Utilité du projet pour d'autres équipes du Centre;
 - Contribution et alignement du projet aux principes de la science ouverte;
 - Effets structurants du projet pour de futures demandes d'octroi;
 - Potentiel du projet à mener à l'intégration de nouveaux membres.
- Faisabilité du projet selon l'échéancier proposé **(15 pts)**
- Qualité de la demande **(10 pts)**

Il est de la responsabilité des candidates et candidats de s'assurer que les propositions de recherche soient rédigées de façon suffisamment détaillée pour être comprises par tous les membres d'un comité évaluateur multidisciplinaire.

Nature du soutien financier (5 projets pilotes seront octroyés)

- L'aide maximale accordée par projet est de **15 000 \$**.
- Les dépenses admissibles incluent: fournitures de laboratoire, services de plateforme, salaires (étudiantes et étudiants, professionnelles et professionnels, stagiaires).
- L'aide financière est accordée pour une période de 12 mois et n'est pas renouvelable.
- **Une seule demande** par chercheuse ou chercheur peut être soumise.

La date limite de transmission de la demande est le **15 mai 2026** à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca.